

Qu'est-ce qu'un golf Pitch & Putt?



Le Pitch & Putt est une forme de jeu de golf correspondant principalement à une longueur de parcours plus courte qu'un parcours "classique". Les avantages de cette configuration sont nombreux : durée de jeu relativement courte (2 heures), tarif très accessible, équipement restreint.

Le parcours

- **6, 9 ou 18 trous** avec une longueur totale **maximum de 1200 mètres (18 trous)**. Chaque trou ne doit pas dépasser **90 mètres**.
- Les **départs** sont indifféremment en herbe ou sur tapis. En Catalogne, les tapis de départs sont généralement synthétiques
- Il n'y a pas de préconisation spéciale concernant la taille des greens, cependant, une surface moyenne (250 m²) réduit sensiblement l'effet du piétinement. Il est en revanche très souhaitable qu'ils soient d'excellente qualité, et très bien entretenus.

Les atouts du Pitch Putt

Le P&P est une excellente formule pour les bons joueurs de golf, mais il l'est également idéal pour faire découvrir le golf aux **débutants, jeunes et moins jeunes**. La **durée de jeu relativement courte (environ 2 heures pour faire 18 trous)** est un atout précieux pour tout golfeur disposant de peu de temps.

Le tarif varie **entre 12 et 18 euros** pour un tour de 18 trous. Pour avoir accès à ces parcours, la **licence FFGolf est exigée**, que ce soit en partie amicale ou en compétition.

Le succès des Pitch & Putt est très lié à leur **animation sportive**. Une forte densité de compétition est ainsi préconisée. A titre d'exemple, la Catalogne qui a beaucoup développé cette formule d'activité golfique, présente une trentaine de P&P spécifiques. Ceux-ci se sont fédérés et concertés pour programmer plus de **500 compétitions chaque année**. Le succès est tel que de nombreux projets de constructions de P&P de 9 et 18 trous sont en cours.

Historique du Pitch & Putt

Né en Irlande dans les années 1930, le Pitch and Putt est surnommé à ses origines « working men's golf », le golf des travailleurs. Les distances sont courtes, car aucun trou ne dépasse 70 m en longueur et le matériel est sommaire : un club et un putter.

Les coûts de construction et de fonctionnement de ces structures sont nettement inférieurs à ceux du golf traditionnel ; certains sont même le fruit d'un travail concerté d'un groupe de bénévoles ou d'un comité d'entreprise. Aujourd'hui, l'Irlande compte des centaines de clubs et des dizaines de milliers de pratiquants.

En 1998, les responsables du Golf de Riom dans le Puy de Dôme décident de développer ce sport en France, estimant que leur golf, petit club géré par un groupe de bénévoles, se prête parfaitement à sa pratique. Ils créent l'AFGPP (Association Française des Golfs Pitch and Putt) dont le siège est situé au golf de Riom.

En octobre de la même année, à Dublin, l'AFGPP devient membre fondateur de l'EPPA (**Association européenne de P&P**).

Le Pitch and Putt européen possède aujourd'hui ses règles :

- parcours de 18 trous inférieur à 1200 m ;
- trous d'une longueur inférieure à 90 m ;
- jeu en compétition avec un putter et deux autres clubs (au choix).

Le chariot est devenu superflu et les « purs et durs » n'ont même pas de sac ; juste un chiffon à la ceinture !!

Découvrez les Pitch & Putt homogés en France

Tout savoir sur l'homologation d'un parcours Pitch & Putt

Fédération Française de Golf
68 rue Anatole France
92 309 Levallois

Service Développement
Julien Benoit
Tél: 01 41 49 77 42
Fax: 01 41 49 77 42
julien.benoit@ffgolf.org